

## Le Pouget Un "Coup de pousse" essentiel pour l'entreprise Nereus

La société, spécialisée dans le traitement de l'eau dans le secteur des biogaz et des bâtiments autonomes, distinguée par la Région.

La société Nereus, installée aux Trois-Fontaines au Pouget, a reçu le prix "Coup de pousse", un concours, organisé par le conseil régional et destiné aux jeunes entreprises et aux porteurs de projets, qui réunissait quelque 360 participants. Une distinction décrochée dans la catégorie "Jeunes pousses".

La société héraultaise est spécialisée dans le traitement de l'eau, avec des techniques très économes en énergie. L'entreprise a déposé deux brevets (un troisième est en cours de validation) et a mis au point des techniques de nanofiltration par membranes céramiques. Créée en 2013, Nereus emploie 6 salariés avec un chiffre d'affaires 2015 estimé à 675 000 €, entièrement réalisé à l'exportation.

### Nereus doit trouver de nouveaux locaux d'ici 2017

Elle œuvre dans l'extraction et le recyclage de l'eau pour la méthanisation et la production de biogaz, la valorisation des lisiers mais également le recyclage de l'eau des bâtiments comme les hôtels ou les blanchisseries. Des marchés qui visent les agriculteurs et les éleveurs mais aussi les industriels et les stations d'épuration.

Le prix de la Région (100 000 €) a été investi dans la création d'un démonstrateur mobile, en cours de réalisation. L'équipement monté sur un camion permettra à Nereus de se déplacer directement sur les sites de production de biogaz et les élevages où une grande quantité de lisier est produite. Mais égale-



■ Le prix "Coup de Pousse" sera investi par Nereus dans la réalisation d'une unité mobile.

ment de prospecter le marché des stations d'épuration et les hôtels. « Il s'agit pour nous de montrer aux clients potentiels que notre technique fonctionne et de leur faire comprendre ce qu'elle peut leur apporter », confie Emmanuel Trouvé, le créateur de Nereus.

Pour l'avenir, la société va mettre l'accent sur la commercialisation, après avoir terminé sa phase de mise au point d'équipement de première génération. « Nous devrions atteindre une quinzaine de machines installées d'ici douze à dix-huit mois », explique Emmanuel Trouvé. « Notre prochaine évolution sera la conception de machines 100 % recyclables. »

D'ici là, Nereus devra résoudre la ques-

tion des locaux. En effet, elle peut occuper les bâtiments de la pépinière d'entreprise au Pouget jusqu'à février 2017. La semaine dernière, les élus locaux étaient sur place pour trouver des solutions. « Il y a de belles opportunités pour pouvoir rester sur ce territoire », précise encore le patron.

Ce qui n'est pas forcément évident. Ainsi, le chef d'entreprise a été démarché pour de vastes bâtiments en Allemagne, à quelques kilomètres de la frontière française, à des tarifs extrêmement bas. Avec visiblement une volonté des collectivités locales de favoriser l'industrialisation de leur territoire.

**THIERRY DUBOURG**  
tdubourg@midilibre.com